

INFORMATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2010**Situation financière**

Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2010, le chiffre d'affaires s'est élevé à 227 K€ contre 515 K€ au 30 septembre 2009. La diminution est principalement due à la baisse des produits financiers.

Chiffre d'affaires (non audité)

	2010	2009
	en milliers d'euros	en milliers d'euros
1er trimestre		
Activité agricole	28	3
Locations	11	11
Produits financiers	80	243
	119	257
2ème trimestre		
Activité agricole	15	4
Locations	-6	-5
Produits financiers	83	175
	92	174
3ème trimestre		
Activité agricole	1	2
Locations	5	0
Produits financiers	10	82
	16	84
TOTAL	227	515

Evènements importants du trimestre écoulé

Par décision en date du 14 octobre 2010, le Conseil Constitutionnel a décidé que l'article 1^{er} de la Loi du 30 avril 1941 portant approbation des deux conventions passées en 1940 entre le Ministre Secrétaire d'Etat à l'agriculture et la Cie Agricole de la Crau est déclaré contraire à la constitution.

Cette affaire devrait revenir devant le Conseil d'Etat qui, dans l'attente de la décision du Conseil Constitutionnel, avait sursis à statuer sur le pourvoi de la Cie Agricole de la Crau contre l'arrêt de la Cour d'Appel Administrative de Marseille du 8 septembre 2008.

A ce jour, la Cie Agricole de la Crau n'est pas en mesure d'évaluer l'impact qu'aura cette décision dans les comptes de la société.